

33 leurs parts des 840000. & des 1600000  
 33 florins dont il est fait mention, la première  
 33 somme étant comptée pour le secours dû la  
 33 première année, & la seconde pour le se-  
 33 cours de l'année dernière ; mais encore, si  
 33 les différends ne sont pas terminés par un  
 33 prompt accommodement, qu'elles accordent  
 33 pour l'année courante, non plus un secours  
 33 en argent, mais bien un corps de Troupes,  
 33 tel qu'il sera réglé avec les Puissances in-  
 33 téressées, & notamment avec la Reine de  
 33 Hongrie & le Roi de la Grande Bretagne.

33 Que S. M. Britannique en informant L.  
 33 H. P. de la résolution où elle est de remplir  
 33 ses engagements, & d'assister la Reine *om-*  
 33 *nibus viribus*, leur fait savoir qu'on doit  
 33 prendre des avis à cet effet, avec les Ministres  
 33 de leurs susdites Majestés, quelles autres  
 33 Puissances il faudra inviter à secourir la  
 33 Reine, & quels moyens sont les plus pro-  
 33 pres à les y porter.

33 Qu'on prendra les mesures & les précau-  
 33 tions nécessaires, pour éloigner la guerre  
 33 des Frontieres de la République.

33 Qu'on aura soin, en s'ajustant avec les  
 33 Alliés, que la République ne soit point sur-  
 33 chargée, & qu'on ne lui demande pas pour  
 33 le présent au delà de 20000. hommes, dont  
 33 un cinquième consistera en Cavalerie ou  
 33 Dragons.

33 Et qu'enfin on délibérera sur les moyens  
 33 de rétablir promptement la paix, aussi bien  
 33 que sur les conditions qui pourroient con-  
 33 duire à certe fin salutaire, & sur lesquelles  
 33 il faudroit insister, pour satisfaire aux obli-  
 33 gations que l'Etat a contractées.

Pour